



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Port du voile islamique lors de manifestations sportives

Question au Gouvernement n° 487

Texte de la question

PORT DU VOILE ISLAMIQUE LORS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Odoul.

M. Julien Odoul . Monsieur le premier ministre, la lutte contre l'entrisme islamiste est-elle une priorité de votre gouvernement ? (*« Ah ! » sur les bancs du groupe EPR.*) D'un côté, votre ministre des sports, soutenue par votre ministre de l'éducation nationale, décrète que le port du voile islamique dans le sport n'est pas de l'entrisme religieux. Et votre allié Édouard Philippe refuse son interdiction ; les Frères musulmans applaudissent : Horizons rime avec soumission. (Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)

De l'autre côté, du côté droit, votre ministre de l'intérieur déclare être en « désaccord radical » avec cette position et votre ministre de la justice menace même de démissionner en cas de recul sur la laïcité. Quatre ministres, deux discours, zéro ligne politique ! (*Mêmes mouvements.*)

Pendant que votre gouvernement affiche ses divisions, l'islam politique avance sans opposition, avec le soutien et la complicité de La France insoumise. (*« Eh oui ! » et applaudissements sur quelques bancs du groupe RN – M. Antoine Léaument s'exclame.*) Dernièrement, le Sénat a adopté une loi visant à assurer le respect du principe de laïcité dans le sport. Dans le même temps, un rapport que j'ai rédigé avec ma collègue macroniste Caroline Yadan vous a rappelé la réalité des dérives islamistes dans le sport.

Alors que 73 % des Français se disent favorables à l'interdiction du voile en compétition, il faut une réponse ferme et déterminée. Monsieur le premier ministre, il est temps de trancher les graves divergences au sein de votre gouvernement. Allez-vous enfin expulser les islamistes de nos stades, de nos gymnases et de nos piscines ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RN.*) Mettez fin à ces dérives inacceptables en inscrivant la proposition de loi du Sénat à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. (*« Bravo ! » et vifs applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. (*« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations . Il n'y a qu'une seule ligne au sein du gouvernement (*Sourires sur les bancs des groupes RN et UDR*) : c'est celle que défend le premier ministre, et elle est très claire. (M. Julien Odoul trace un quatre de la main.) Il s'agit évidemment de lutter avec détermination contre toute forme d'entrisme islamiste et de soutenir la proposition de loi qui a été examinée et amendée au Sénat. Cette ligne politique est très claire : nous disons explicitement qu'aucun signe religieux ostentatoire ne doit être porté lors des compétitions sportives. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.)

Face à vos tentatives de déstabilisation (*Exclamations* sur quelques bancs du groupe RN), la ligne du gouvernement est claire et consiste en ceci : refus de l'entrisme islamiste, de l'intégrisme religieux et des signes religieux ostentatoires lors des compétitions sportives ; soutien à la proposition de loi adoptée par le Sénat, dont vous pourrez débattre. Je rappelle que, sur d'autres textes, les voix de votre groupe ont malheureusement manqué (*Exclamations* sur plusieurs bancs du groupe RN) : je pense notamment à la loi relative au séparatisme islamiste, que vous n'avez pas voulu voter, alors que c'est un élément essentiel de la lutte contre l'islamisme. (*Applaudissements* sur plusieurs bancs du groupe EPR.)

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Odoul.

M. Julien Odoul . En matière de lutte contre l'islamisme, comme sur tous les autres sujets, vous n'avez aucune volonté, aucun courage, aucune ligne politique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée.

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée . La ligne politique est claire (« Non ! » sur les bancs du groupe RN) : elle consiste à ne jamais transiger sur les valeurs et sur les principes républicains. (Mme Anne-Cécile Violland applaudit.) La ligne politique est claire : elle consiste à défendre le principe de la laïcité, qui est associé à celui de la liberté, et non à celui de la séparation. Le principe de la laïcité, tous les membres du gouvernement le défendent. (« Non ! » sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.) Vous, vous le dévoyez (Mêmes mouvements) quand vous voulez l'utiliser contre certains de nos concitoyens, alors que nous, nous le mettons au service de la liberté et de l'égalité, notamment entre les femmes et les hommes. (*Applaudissements* sur quelques bancs du groupe EPR. – Mme Anne-Cécile Violland applaudit également. – *Exclamations* sur plusieurs bancs des groupes RN et UDR.)

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 487

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mars 2025